

Un banquet d'autrefois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 49

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lè dzeins dé per Lozana vignant no dere : « Clia villhie batouille, l'arâi mi fé dé sé kaisi, na pâ dé no z'eindroumi avoué sa « chronique » dé Tatadzenellie.

Vo saluo avoué respect, Monsu lo *Conteu*, é mon hommo assebin.

Voutra serveinta,

Suzette à Djan Samuët,

fenna dé Manu à Djan Abram, à Tatadzenellie, su lo Mississippi, Etats-Unis d'Amérique.

A L'ECOLE. — Le professeur :

— Supposons que huit d'entre vous avez ensemble 48 pommes, 32 pêches, 56 prunes et 16 melons. Qu'aurait chacun de vous ?

Un élève :

— Mal au ventre.

UN RECUEIL MANUSCRIT DE L'ARCHIVISTE BARON

(Suite.)

Ces lignes sont écrites au moment où l'on se ruait aux mines d'or, où les Mormons même, — voir le *Lac Salé*, excusez de la référence — amassaient la matière périssable.

— Je n'écris que pour de l'argent; je ne voyage que pour mes affaires... jamais je ne fais de course d'agrément, car il y va trop d'argent; ainsi je n'ai ni esquisses, ni souvenirs, à fixer sur le papier; le temps est trop précieux.

Baron tient à son idée, il y va de son petit apologue :

— Il y avait à N... un homme qui ne voyait pas d'animal plus utile, plus joli que sa chèvre; chevaux, vaches et moutons lui étaient tout à fait indifférents; on dit même qu'il en critiquait la possession et l'usage : « A quoi bon », disait-il.

On a un parti-pris : fût-il le plus étroit, le plus dépourvu de raison, de justice, d'équité, d'intelligence, on s'y tient; après moi, le déluge. Les trois quarts, au moins, des hommes submergent l'autre quart. La proportion serait-elle au-dessus ou au-dessous de la réalité? Le parti-pris, pavillon qui couvre toutes les marchandises, de A jusqu'à Z. Nous exagérons.

Et puis, ce qui est admirable, chez le vieil archiviste, c'est son détachement. Pas d'amour-propre d'auteur, pas de soif de l'imprimé; il écrit pour son plaisir à lui, pour conserver « un doux souvenir des sites admirables que nos heureuses contrées présentent avec tant de profusion et pour se le retracer à volonté dans certains moments de tristesse et d'ennui ».

Il avait devant lui tout un lot de brochures sur le canton de Vaud. Il les a lues. Et voici, il va en exprimer la quintessence dans divers cahiers à couleurs bleues, jaunes, roses, grises, vertes, où une batarde, dont l'usage se perd, fascine l'œil enfiévré du XX^{me} siècle et fait songer au Paradis perdu.

Et l'entretien se clôt sur ces mots de Zoïle à Baron, qui a fait défiler devant lui les principales vues du canton :

— Adieu, je vais à mes affaires !

Déjà ! Mais les gens rassis diront que c'est précisément parce que nos prédécesseurs de 1854 étaient à leurs affaires, dans l'industrie du cuir, de la mégisserie, du fer, dans la banque, le commerce, que nous, qui, si facilement, nous en moquons, sommes les habitants d'une ville prospère, malgré la guerre, plus prospère en tout cas qu'elle ne l'était au lendemain de l'indépendance du Pays de Vaud, alors qu'il fallut que les citoyens administrateurs, secrétaires, employés, huissiers, régents, pasteurs, patientassent des mois, voire des années, pour connaître la couleur de l'argent qui leur était dû. Les instituteurs recevaient du grain, les pasteurs du vin. Ils devaient vendre pour pouvoir se nourrir et vivre d'autre chose.

Heureusement pour Baron, il n'arriva pas trop tôt et ne connut point toutes ces misères; en tout cas, philosophe aimable, il proclame :

— Je me contente de mes appointements et de mes modiques revenus, et je vis aussi tranquillement que possible.

* * *

Glanons rapidement. Tout d'abord, une réflexion qui correspond à la pensée intime de tous les ama-

teurs de courses pédestres, genre de sport en train de mourir, à moins qu'il n'ait un jour sa revanche :

« Il n'est personne qui n'ait acquis, par lui-même, la conviction des effets salutaires qui résultent d'une course, faite dans un but de pur agrément, par la diversion utile qu'elle procure à ceux qui, par vocation, sont assujettis à un genre de vie habituellement sédentaire, à un travail plus ou moins sérieux. L'utilité, je dirais même la nécessité d'un exercice de ce genre, pour le physique et pour le moral, est si bien établi qu'il serait superflu de s'étendre ici dans de longs détails. »

Et voilà le promeneur parti. Nous vous faisons grâce de ce qu'il dit de Lausanne et de ses environs. La notice comprend dix pages sur papier rose. Elle pourrait parfaitement avoir sa place dans une chrestomathie. En tête, le mot de *Fanny*, l'épithète que Gibbon, un ami enthousiaste cependant, donne à cette ville.

La population d'Ouchy est dénombrée : environ 300 âmes, se composant de négociants, commissionnaires, expéditeurs, de bateliers et de pêcheurs. Nous sommes loin de cette généralisation gouailleuse : les gens d'Ouchy !... des pirates ! Pirate toi-même ! — Passons du bleu, c'est la couleur d'Ouchy, au vert, c'est-à-dire au Jorat, aux Croisettes, à Sainte Catherine, etc... Mais auparavant :

« En sortant de Lausanne par le faubourg de la Barre, on peut monter à Sauvabelin par deux chemins très agréables : celui qui s'ouvre à droite passe au-dessus des *Eaux minérales*, dont la source jaillit sous un pavillon situé à l'extrémité d'une allée ombragée de marronniers, au fond d'un joli vallon tapissé de verdure, que le Flon arrose, sur le côté opposé duquel, formant une petite esplanade, est une maison de bains et restaurant. Cette eau minérale martiale (*sic.*), fraîche et limpide, était très fréquentée du temps du célèbre docteur Tissot, qui en recommandait l'usage comme tonique; aujourd'hui, elle l'est bien moins et sans doute à tort. »

Je te crois ! Ou bien si vous voulez : Et comment ! Beaulieu, la Chablère, Prilly, Renens, Ecublens, etc. etc. en jaune :

« A quelque distance des *Rochers du Gret* est la charmante campagne du Bois de Cery, sur une riant colline... »

(A suivre.)

L. Mogeon.

UN BANQUET D'AUTREFOIS

BN présence des prix actuels des menus d'hôtels et des moindres réjouissances gastronomiques, il peut paraître presque cruel de rappeler les souvenirs d'antan. Quelle différence lorsqu'on jette un regard sur le passé. Il y a de quoi rendre rêveur.

Au XVI^{me} siècle, la vieille ville d'Harfleur, en Normandie, eut l'insigne honneur d'offrir un banquet au roi François I^{er}. Le menu, comme l'on pense, fut fastueux. Le banquet fut magnifique, puisqu'on crut bon d'en conserver à jamais le souvenir dans d'impérissables archives.

Il comprenait : 15 dz. et demie de pains à 2 sous la dz.; des chapons, coqs, canards, perdrix et pluviers pour 7 livres et 15 sols; 4 gigots à 2 sols et 6 deniers pièce; 2 moutons à 16 sols pièce; 6 tartes à 3 sols; 8 livres de porc à 2 sols; 12 verre à pieds à 9 sols la dz.; 59 gallons de vin à 2 sols et 6 deniers le pot; un ponchon de vin clair et d'Orléans à 8 livres.

La carte à payer pour ce banquet royal, auquel assistèrent toutes les hautes personnalités de la ville et de la province, s'éleva à... « 34 fr. seize sous ».

PAR UN C. — Deux Alsaciennes, en service à Paris, se rencontrent près des Halles.

— Devine donc ce que j'ai dans mon panier, dit l'une; ça commence par un c.

— Parbleu, c'est du jambon, dit l'autre (elle prononçait naturellement « champon »).

— Non.

— Ah ! j'y suis, c'est de la « joucroute ».

— Mais non, puisque je te dis que ça commence par un c.

— Ah ! c'est vrai; alors je ne sais pas.

— Que t'es bête, s'écrie la première, triomphante; c'est des « crenouilles ».



TYPES DE CHEZ NOUS

Le scieur de bois.

DANS le temps, je sciais mon bois. On faisait cet ouvrage sur la fin de l'hiver, quand de piquantes giboulées, mêlées de la dernière neige et de la première pluie, annonçaient le printemps tout proche.

Nous nous installions sous le couvert, près du « néveau ». Un chevalet, deux scies, une à dents de loup pour les gros « rondins » et l'autre à dents ordinaires pour le bois plus petit, tel était notre outillage. J'oublie cependant quelque chose, restant habituellement suspendu à portée de main, au montant de la porte de grange, et que nous utilisions fréquemment pour graisser nos scies quand elles commençaient à serrer dans la taille. C'était un souvenir du dernier cochon tué pendant l'hiver. Ni outil, ni instrument, cette petite chose nous rendait cependant grand service. Au respect que je vous doit, mon grand-père l'appelait un « bourillon ». Par tradition, nous lui avons conservé le même nom. Et s'il n'est pas dans le Larousse, je serais bien emprunté de le désigner d'une façon plus académique. Toutefois, il me revient que notre régent nous a eu dit :

— Nombri, est sa véritable appellation.

Parbleu, je m'en souviens bien maintenant, à preuve encore une petite histoire de ce sujet :

* * *

C'était, il y a quelques années. Comme d'habitude, après la mise de Seyte, on sciait le bois sous le couvert. Il tombait une pluie froide dont les éclaboussures, malgré l'abri, nous glaçaient les mains ! Passe madame la ministre. Elle s'arrête auprès de nous pour « s'achotter » un peu. Et tout en travaillant, nous faisons la conversation. La scie allait et venait dans un gros « mollet » nouveau et dur, creusant lentement son passage. Mais la voilà qui serre... la scie !

— Un peu de graisse irait bien !

Je jette un coup d'œil du côté du clou où la petite chose en question devait être suspendue. Elle n'y était pas.

— Jean, dis-je à domestique, va me chercher à la cuisine le... nombri !

Et me demandant soudain s'il a bien compris ce que je veux, je lui crie encore du bout du corridor :

— Tu sais ce que c'est, hein ?

— Oui, me répondit-il.

Appuyé sur ma scie, j'écoute madame la ministre me faire ses doléances sur la fermeture trop tardive des cafés, et l'emploi abusif de la piquette dans les travaux de la campagne.

Jean revient de son pas traînant :

— Voilà !

Et mon gaillard me tend un tire-bouchon tout neuf, avec crémaillère à vis, instrument que j'avais acheté le mardi précédent chez Schneider, à Yverdon, sur le conseil de mon genre, qui regrettait chaque fois, lorsque je débouchais une bouteille de rouge des « Corbettes », de voir troubler, par un brusque mouvement d'arrachage du bouchon, cette bonne goutte de notre plus vieux côteau. Et ce tire-bouchon, d'un modèle alors peu connu, avait fait sensation à la maison. Je n'en menais pas large, franchement, ne sachant quelle contenance prendre.

— Mais, dis-je enfin, moitié riant, moitié bourru; ce n'est pas ce que je t'ai demandé, niollu, va ! Je t'ai envoyé chercher le « bourillon » !

— Oh ! fallait alors l'appeler par son nom, me répondit-il. J'ai cru que cette espèce de mot était pour désigner cette jolie petite machine !

Là-dessus, madame la ministre nous quitta avec une dignité qui me parut offensée.

Je n'ai jamais pu savoir si mon domestique m'avait joué un tour, ou bien s'il avait été sincère en prenant un tire-bouchon à crémaillère pour un nombri.

En y songeant maintenant, j'en ris encore.

* * *